



À qui vont servir les évaluations CM2 (et CE1)?

Les évaluations, vous connaissez : votre enfant est évalué régulièrement tout au long de l'année scolaire. Les résultats sont consignés dans un livret. Ces évaluations permettent à l'élève, à l'enseignant et aux parents de faire le point sur les progrès de leur enfant.

Depuis 1989, avaient été mises en place des évaluations nationales au début du CE2 et de la 6ème (voir page 2).

Celles imposées depuis 2009 par le ministère de l'éducation nationale, en CE1 et CM2 marquent une rupture.

Présentées comme un bilan des acquis des élèves, elles posent problème, tant sur la forme que sur le fond, car elles n'offrent pas d'indication sur le niveau réel de chaque élève ni sur la nature de ses difficultés, et aboutissent à un classement des élèves sans intérêt pédagogique.

Pourquoi avoir alors imposé ces évaluations si elles ne servent ni aux élèves, ni aux enseignants, ni aux parents ?

- Pour laisser penser que le niveau des élèves a baissé ?
- Pour laisser penser que la difficulté scolaire n'est qu'une question de technique ?
- Pour comparer les résultats entre écoles plutôt que de développer leur coopération ?
- ...etc...

La mise en place de ces nouvelles évaluations n'est donc pas anodine, elle fait partie de l'arsenal déployé par le gouvernement pour mettre en concurrence les écoles, gérer les établissements comme des entreprises, transformer le plus rapidement possible l'acte éducatif en marchandise soumise à la loi du marché...

Il n'est pas anodin non plus que leur passation ouvre droit à une prime de 400€ pour l'enseignant... Prime de silence ? Prime à la communication ?

Pilotage à l'Anglo-Saxonne

Partant de l'expérience américaine, plus ancienne que celle de l'Europe, Heinz Schirp (chercheur en Sciences de l'Éducation en Allemagne) estime que les professeurs, sous la pression des tests, tendent à réduire leur programme. "Les écoles adaptent leurs cours aux sujets des tests. "Les enseignants passent un temps disproportionné à enseigner pour les tests... L'évolution finale c'est enseigner le test".

Pour le National Union of Teachers, un syndicat britannique d'enseignants, la coupe est pleine. Il dénonce la multiplication des tests et l'irruption de l'État, avec ses exigences de résultats est perçue douloureusement. "Les écoles ont été réduites à l'état d'usines à produire des tests et des examens. Mais les scores ne sont pas le produit de l'éducation comme les autos ou les barils de pétrole le sont pour l'industrie. Les écoles sont là pour le bénéfice des enfants".



Depuis 4 ans, le Ministère de l'Éducation Nationale réforme à tour de bras et s'en prend au « cœur » du système éducatif. Les attaques sont multiples et différenciées selon une stratégie bien connue dont les évaluations CE1 et CM2 sont une des composantes.

- Offensives de communication tous azimuts relayées par la bienveillance (intéressée) de la quasi totalité des médias.
 - Suppression massive d'enseignants entraînant chaque année une augmentation régulière du nombre d'élèves par classe : -14 cette année en Lot-et-Garonne, près de 9000 en France
 - Réduction drastique des enveloppes budgétaires concernant la mise en œuvre dans les classes de projets artistiques ou culturels.
 - Mise en place de nouveaux programmes élaborés par on ne sait qui, en totale opposition avec les précédents.
 - Suppression de 2h de cours par semaine pour l'ensemble des élèves.
 - Report de ces 2h sur l'aide aux enfants en difficulté, ce qui alourdit considérablement la journée scolaire pour les plus fragiles
 - Suppression de 3000 postes RASED soit le tiers des enseignants spécialisés dans l'aide aux élèves en difficulté.
 - Remise en cause de l'école maternelle avec, par exemple, l'expérimentation imminente de « jardins d'éveils » payants pour les 2/3 ans.
 - Enfin, et c'est l'objet de ce dossier, mise en place de « nouveaux » outils pour évaluer les acquis des élèves.
- Toutes ces mesures ont été prises sans aucune concertation avec les principaux acteurs (enseignants) ou partenaires (parents d'élèves) de l'école.
- Elles se sont aussi heurtées à l'opposition de la quasi totalité des chercheurs, que ce soit sur le problème des rythmes scolaires ou celui des nouveaux programmes et des évaluations.

Quand l'évaluation par les résultats pousse à la triche...

123 écoles californiennes auraient été prises en flagrant délit de triche aux tests nationaux, rapporte le San Francisco Chronicle qui en donne la liste. Ici l'enseignant par des mimiques guide le choix des élèves dans le QCM. Là les élèves recopient les réponses corrigées en classe. Ailleurs les professeurs changent subitement de programme dès qu'ils connaissent celui des tests...

Pour le quotidien, c'est le fruit des pressions exercées sur les écoles. "Les parents utilisent les indicateurs pour choisir leur école. Les agents immobiliers pour vendre les maisons". A cela s'ajoutent les subventions fédérales qui dépendent directement des résultats des établissements selon la loi No Child Left Behind. (Article du San Francisco Chronicle)



La FCPE appelle au blocage des évaluations de CM2

Maintenir les évaluations de CM2 au mois de janvier cette année encore est une erreur profonde que commet le ministère de l'Éducation nationale. Ces évaluations, par leur calendrier, leur contenu et leur notation sont inutiles et même déstabilisantes pour les élèves. Parce qu'il n'est pas acceptable que des enfants soient évalués sur des choses qu'on ne leur a pas encore enseignées, la FCPE appelle les parents

d'élèves à bloquer ces évaluations en refusant la transmission des résultats de leur enfant hors de la classe.

Un débat a eu lieu au sein d'un groupe de travail organisé par le ministère de l'Éducation nationale au premier semestre 2010. Des propositions ont été faites, notamment pour placer ces évaluations non plus en milieu ou en fin d'année (pour les CE) mais en tout début d'année, afin que les enseignants puissent les utiliser pour repérer les difficultés de leurs élèves et mettre en place des réponses à ces difficultés.

Ces propositions ne semblaient pas faire blocage mais le ministère n'en a pas tenu compte. Il préfère manifester un rapport de force inutile qu'une collaboration active avec la communauté éducative.

La FCPE invite les parents d'élèves à manifester par courrier auprès de l'enseignant, du directeur de l'école et de l'inspecteur d'académie leur refus de la transmission des résultats de leur enfant et à vérifier que leur demande expresse a bien été suivie.
(12 janvier 2011)

Évaluations CE1-CM2, Livret de Compétences

Troisième année pour ces fameuses évaluations destinées à mesurer l'impact et surtout l'effectivité des programmes Darcos de 2008. Les évaluations CM2 sont programmées pour la semaine du 17 au 21 janvier.

Le principe de ces évaluations n'a pas changé, son calendrier non plus alors que le ministère avait semblé reconnaître l'an dernier qu'il y avait des problèmes, alors qu'il avait dû quelque peu triturer les chiffres afin d'éviter de publier des écarts trop sensibles avec les évaluations 2009.

Un rapport parlementaire avait reconnu « qu'une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs est indispensable » car elle a fait « assez largement défaut ».

Sur le fond, ce rapport pointait l'ambiguïté des évaluations CM2 au mois de janvier car situées à mi-chemin entre « les évaluations bilan visant à mesurer le degré d'acquisition des connaissances » et « les évaluations diagnostiques en vue d'une remédiation », ce que précisément tous les enseignants avaient dénoncé, et préconisait « une clarification des objectifs poursuivis ».

La préférence des rapporteurs penchait pour une évaluation diagnostique en début d'année de CM2, « sur des points du programme déjà abordés au cours de l'année scolaire précédente », ce qui relève en effet du bon sens pédagogique...

Le ministère avait même fini par recevoir les organisations syndicales sur ce sujet, un début de changement de codage était apparu, la question du calendrier semblait pouvoir trouver une issue positive.

Las ! Pour cette année le calendrier ne change pas, le codage évolue pour environ 1/3 seulement des items : 2 codes seront rajoutés, à destination des enseignants pour indiquer si l'élève a répondu partiellement sans erreur, ou avec erreur. Le livret du maître devrait donner des pistes aux enseignants pour l'analyse des erreurs.

La remontée des résultats, quant à elle, restera binaire.

Un peu comme si le ministère disait aux enseignants qu'ils pouvaient s'amuser à coder plus finement, mais que cela ne l'intéressait pas pour sa communication « grand public » qui continuerait à se faire sur le mode « tout faux ou tout juste ».

Ce qui importe pour le ministère, c'est de pouvoir disposer de « résultats électroniques » lisibles, destinés à l'opinion publique et aux médias qui ne se privent pas d'établir des comparatifs, acadé-

mies par académies et un jour prochain sans doute écoles par écoles.

Ce dispositif d'évaluations va d'ailleurs servir à alimenter un « Livret Personnel des Compétences », qui suivra les élèves tout au long de leur scolarité selon un même modèle national qui doit être informatisé pour tous les établissements scolaires du second degré à la rentrée 2010 et à la rentrée 2011 pour le premier degré.

Ce livret se réfère à l'adoption de « compétences-clés » en Europe qui a eu lieu en 2006.

Ces « compétences » ont été copiées collées en France par un décret issu de la loi Fillon de 2005, qui institue un « socle commun de connaissances et de compétences ».

Les compétences clés sont elles-mêmes établies dans le « cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie » fixé en 2008, chaque Etat membre de l'U.E ayant jusqu'en 2012 pour établir une correspondance entre son système national de certification et le cadre européen.



Il est prévu qu'il soit ensuite (tout ou partie) intégré au « passeport orientation et formation », dont toute personne entrant dans le monde professionnel va dorénavant être dotée.

Non seulement le livret de compétences figurera les élèves dans leur passé, mais il pourra être utilisé pour les projeter de manière prédictive dans leur futur. Ainsi, de la même manière que certaines offres d'emplois ne sont plus maintenant proposées aux chômeurs qui n'ont pas les compétences requises, certaines filières pourront être automatiquement fermées aux élèves qui n'auront pas validé au bon moment les compétences évaluées au cours de leur scolarité.

Ce système « évaluations binaires – livret électronique de compétences » rendra les familles responsables de la validation des compétences scolaires et extra-scolaires de leurs enfants et renverra l'échec scolaire, comme les problèmes de chômage, à une responsabilité individuelle. Un excellent moyen d'ouvrir le marché de l'éducation et de la culture aux intérêts privés... en donnant l'impression aux parents qu'ils maîtrisent mieux ce qui arrive à leurs enfants !